

X
X X

AFFAIRE N° 1 - Inscription au budget de 1964 d'un crédit de 100.337. frs. représentant le montant d'une subvention pour le Stade de la Redoute.

M. MONDON donne lecture du rapport :

" Messieurs,

Je vous demande d'approuver la prise en compte au budget 1964 d'un crédit complémentaire de 100.337. frs. pour le Stade de la Redoute :

- en dépenses au Chap. 230-197
- en recettes au Chap. 10-558. "

Adopté à l'unanimité.

Approuvé
31 Dec, le 8 décembre 1964
P/le Prefet
le Secrétaire général
Signé: J. Cluchaud